

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaine et  
patrimoine

Sous matière :  
Acquisition

**OBJET :**  
**OPERATION**  
**« CŒUR DE**  
**VILLE » N°2016-05**  
**- PROJET**  
**D'AMENAGEMENT**  
**SUR LE SECTEUR**  
**« RUE DE**  
**L'HOPITAL – RUE**  
**DES REMPARTS »:**  
**ACQUISITION DES**  
**PARCELLES AH**  
**607, 608 et 1151**

Séance du Conseil Municipal du 11 avril 2016,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**Présents** : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GRIMAUD Gérard, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KHAZ Sarah, SOULIER Agnès, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations** :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole,

Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à M. THOMAS Guy,

M. SCHNEIDER Daniel donne procuration à M. THOMAS Eric,

Secrétaire : Mme Sarah EL KHAZ,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAL EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL  
EN DATE DU : 05.04.2016

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 05.04.2016

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : 15.04.2016

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement sur le secteur « rue de l'Hôpital - rue des Remparts », sur des parcelles appartenant à des propriétaires privés, devant permettre la création de 14 places de stationnement à proximité immédiate du centre-ville.

Ce projet approuvé par délibération du Conseil Municipal n° 2014-334 du 18 septembre 2014, nécessite l'acquisition par la Commune d'un garage situé rue des Remparts et cadastré section AH n° 1151 appartenant à la succession de Monsieur Joseph TAURINES.

Par ailleurs, la maison en état de vétusté située 13 rue des Remparts (section AH n° 607) appartenant à la succession de Monsieur Joseph TAURINES ainsi que le terrain vague attenante (section AH n° 608) appartenant à Madame Jeanine DEDIEU, font l'objet de l'emplacement réservé n°56 inscrit au Plan Local de l'Urbanisme approuvé le 29 octobre 2012, pour « aménagement paysager de la rue des Remparts ».

Suite aux négociations engagées avec la curatelle et les ayants droits la succession de Monsieur TAURINES et la curatelle de Madame DEDIEU, ces derniers ont donné leur accord en vue d'une cession amiable des parcelles au prix de 9 400.00 Euros, conformément aux avis France Domaine n° 2016-076V0186 et n° 2016-076v0185 du 14 mars 2016.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal d'acquiescer l'ensemble immobilier au prix de 9 400.00 Euros net.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de signer tout document nécessaire à cette acquisition.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 06 avril 2016,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** l'acquisition des parcelles cadastrées section AH n° 1151, 607 et 608, telles que matérialisées sur le plan annexé à la présente, au prix de 9 400.00 Euros net

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette acquisition et notamment l'acte authentique de vente par devant notaire

**PRECISE** que les honoraires du notaire sont à la charge de la Commune

**PRECISE** que l'opération sera inscrite au budget de la Ville 2016, nature 21318.

*ADOpte A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 11 avril 2016.

Le Maire,



  
**Patrick MAUGARD**

Ampliation faite le :  
15 AVR. 2016  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
14 AVR. 2016  
Par publication le :  
15 AVR. 2016  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
**Hervé ANTOINE**

Accusé de réception de Préfecture du 14/04/2016  
N°011-211100763-20160411-2016-84-DE

Plan de situation – Parcelles AH 607, AH 608 et AH 1151

